

Laharpe à Stapfer : (suite et fin)

Autor(en): **Mogeon, L. / Laharpe / Stapfer**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 19

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hue ! donc, vieux carcan !

— Salut facteur ! le temps « sent » la neige, hein !

Puis l'obsession revenait, lancinante :

— Sacré Pierre-Abram, tout de même ! ...Est-ce un hasard, seulement ?... Sacré Pierre-Abram... Rien à redire contre lui, pourtant... Carré en affaires...

— Ah ! bah ! après tout, au jour d'aujourd'hui, on ne peut plus se fier à personne.

Simon chez le garde, sans avoir l'air de rien, allait d'une écurie à l'autre, le soir venu, entre jour et nuit. On peut causer à l'écurie. Au bout d'un moment de « coter », il amenait insensiblement la conversation sur l'accident de Pierre-Abram et le lait renversé. Il faisait parler son homme, aiguillait adroitement, en usant de ruses diaboliques, sa pensée vers le soupçon. Puis, avait l'air de changer brusquement de sujet. Enfin, partait, changeait de maison, et, tenace, machiavélique, détruisait une réputation...

Car bien des gens, à présent, croyaient ferme comme roc que Pierre-Abram avait mis de l'eau dans son lait, et était tombé exprès pour le soustraire à l'analyse. On ne le disait pas carrément. On en parlait peu, presque pas. Seulement, ici et là, un demi-mot, une allusion, un mot tout de suite atténué d'une foule de réticences...

Simon, maintenant, se terrait chez lui ; sa campagne de calomnie avait été bien lancée ; la sottise malveillante s'était chargée de la terminer.

Maintenant, l'honneur de Pierre-Abram était bien détruit...

Puis, d'autres événements survinrent au village. L'affaire était classée, déjà, dans l'opinion publique.

Une seule personne n'avait rien su de tous ces cancans : c'était, comme toujours, le principal intéressé, c'était Pierre-Abram. Il crut seulement remarquer qu'on le fuyait ; il sentait chez les gens une certaine gêne en face de lui. Il en souffrit ; puis se replia encore davantage sur lui-même.

Il devait finalement être renseigné.

Un jour, il eut une altercation avec un vacher des environs ; l'homme était saoul. Il injuria Pierre-Abram, et, ayant perdu tout contrôle de ses paroles, il lui lança en plein visage :

— On sait bien ce que tu es... Faut-il te le dire ce que tu es... Un mouille-boille ! Oui, un mouille-boille !...

Et l'homme lui crachait son haleine d'alcool à la figure.

Pierre-Abram resta béant, suffoqué de surprise et d'indignation... il regarda l'homme... se rappela brusquement son lait versé... comprit d'un coup certaines bribes de conversations surprises... l'hostilité qu'on lui montrait depuis quelque temps...

Il voulut parler, sa bouche se tordit.

Puis, comme un chêne attaqué à sa base, haut redressé, il s'inclina lentement, lentement, puis, sur le sol de terre tassée, il s'abattit comme une masse, foudroyé.

Combien de temps resta-t-il étendu ? Nul ne le sait ; personne n'avait assisté à l'altercation. Revenu à lui, il dut se traîner jusque dans la maison. Sa femme, en rentrant un peu plus tard, le trouva affalé sur un canapé.

Pierre-Abram n'avait pas recouvré l'usage de la parole ; il n'émit que des sons inarticulés, et l'homme saoul qui, inconsciemment, avait tué avec une arme plus sûre qu'une arme à feu avait disparu ; on ignore tout de ce qui venait de se passer.

Il eut une seconde attaque dans la nuit, et mourut au petit matin... Cyprien.

Humour israéliéte. — Dans les rues d'Allemagne, on a pu voir des Juifs se promenant, un énorme « 2 » à la boutonnière.

— Que veut dire ce chiffre ? leur demandait-on.

— Hitler a juré de détruire un Juif sur deux... je tiens à faire remarquer que, moi, je suis justement le deuxième !...

LES JOLIS NOMS



QUELQU'UN disait que la France devait son attrait, pour une grande part, aux noms agréablement harmonieux de ses villes, de ses fleuves ou de ses provinces. Nous ne pouvons pas rester insensibles à leur sonorité riche et délicate, et que de choses ils évoquent, même si nous ne les avons jamais visitées : je pense à la Provence, au Roussillon, au Béarn, à la Touraine, à la Champagne... Ce sont là de très vieilles appellations qui gardent un léger parfum de noblesse et de sobre distinction.

Les jolis noms... encore quelque chose qui se fait plus rare. Pour ne prendre que les maisons, amusez-vous au cours d'une promenade, à lire les petits écriteaux vermoulus ou à déchiffrer les enluminures délavées des façades. Vous serez étonné du manque de goût, de la prétention, de la médiocrité livrés aux passants. Oh ! je sais bien qu'il n'est rien d'aussi difficile qu'un baptême de maison ! C'est au fond une œuvre d'art qui exige de l'originalité et beaucoup de simplicité, dont ni l'une, ni l'autre n'encombrent le marché ! Je sais qu'il y a une solution : le numéro... l'un n'empêche pas l'autre. Et tenez, quand je lis un joli nom, il me prend une envie d'entrer dans la maison et de féliciter le propriétaire !

Un peu en dehors de ville, vous pourrez voir quatre maisons dont les inscriptions s'accordent parfaitement à leur emplacement. Et c'est peut-être là la condition nécessaire au choix d'un nom approprié, de tenir compte de la situation toujours particulière de sa villa. Sur un crêt dominant la route, rongé par l'eau d'un ruisseau encaissé, vous apercevez une ferme flanquée de ses dépendances : c'est *Valmont* ! Quelques mètres plus haut, une coquette maisonnette de jardinier : *Hors-Ville* ! Enfin, dans un triangle de pelouse, en tranche de gâteau, deux villas : les *Trois-Chemins* et, bravant la bise glacée, bien calée sur ses fondations de pierre : *La Frigoulette* !

Evidemment, le monsieur qui appelle sa maison : Villa des Roses ou le... St-Gothard, a de solides raisons pour le faire ! mais... ne préférez-vous pas : La Frigoulette ? Ou bien n'approuveriez-vous pas celui qui met sur sa maison perchée au-dessus d'un escalier en casse-cou : *L'escalade* !!! Vous me direz : ce n'est pas malin, tout le monde aurait trouvé ça. Peut-être... mais je connais nombre de gens qui l'auraient jugé trop modeste et auraient fini par adopter : Le Cervin ou La Jungfrau ! C'est pourquoi, je félicite les personnes qui choisissent autre chose que des noms de fleurs, de montagnes... ou de personnes !

Benj. Guex.

LAHARPE A STAPFER

(Suite et fin.)

VIII.

Nous terminerons l'extrait de cette première série des lettres de Laharpe à Stapfer en parlant de celle qu'il lui adressait le 25 août 1809, dont chacun reconnaîtra l'importance.

Pessimiste, l'animateur de la Révolution vaudoise de 1798, l'ex-directeur de la République helvétique, se plaint de ce que la Suisse ne puisse prétendre à l'indépendance définitive ; on retrouve son langage acerbe, décourageant et pourtant si viril :

« Notre nation, écrit-il, a bien déchu ; c'est presque faire un effort que d'avouer qu'on lui appartient. Lorsqu'elle pouvait être libre, indépendante, respectée et respectable, elle refusa de faire les sacrifices modérés qui étaient indispensables pour s'assurer ces avantages et apprit à ses dépens que pour les nations petites et faibles, il n'est dans la série des siècles que de courts instants qu'il faut saisir à la volée sous peine de les perdre. Aujourd'hui, elle doit être ce qui plaira au plus fort, un vase d'honneur ou de déshonneur. Il lui était réservé, à elle qui jouissait de la plus haute réputation de bravoure, de perdre son indépendance, non sur un champ de bataille, mais dans les antichambres de l'étranger. Ce ne sont

pas les armes, ce ne sont pas les bras qui lui ont manqué ; il lui fallait un esprit pour animer tout cela et, ou elle ne l'a pas eu, ou elle n'a pas voulu l'entendre. La vue de nos canons m'est insupportable, il me semble qu'ils nous font les cornes... »

La Diète helvétique avait pourtant obtenu la reconnaissance de la neutralité suisse. Les Vaudois avaient, à l'occasion de la centralisation militaire, fait entendre des protestations et montré que par eux-mêmes ils étaient capables de former le contingent nécessaire à la défense des frontières. Tout le monde fut d'accord du reste pour dire que nos compatriotes s'étaient conduits crânement. Mais quand Napoléon établit le blocus continental et que, dès lors, le commerce suisse souffrit de ne pouvoir importer les marchandises nécessaires à nos industries, que les denrées coloniales même ne purent entrer, la répression de la contrebande fut réclamée. Le café dut être alors remplacé par la chicorée, le sucre par le miel. Puis, la vallée des Dappes dut être cédée. La situation de l'Europe s'étant compliquée de nouveau depuis la paix de Presbourg et le 11 mars 1809, les Français passaient le pont de Bâle, les autorités étant impuissantes à s'y opposer, ce qui leur valut cependant un blâme du gouvernement helvétique et provoqua la convocation d'une Diète extraordinaire, que Vaud ne voulait pas. Le landammann d'Affry avait écrit à Napoléon une lettre un peu vive à propos de l'affaire du pont de Bâle, mais l'empereur, loin de la prendre au tragique, répondit : « Votre territoire ne sera jamais attaqué par moi ; mais il le sera par mes ennemis aussitôt qu'ils seront en état de le faire ».

Dans cette même lettre, Laharpe, qui a eu avec Stapfer une discussion sur les événements de 1799 prétend que la violation du territoire suisse n'aurait pas eu lieu si le pays avait mis sur pied une armée de 24.000 hommes, bien organisée sur le modèle des milices vaudoises. A cette époque, Laharpe était membre du Directoire. Il dit n'avoir jamais pensé qu'il convînt à la Suisse de faire des conquêtes, à part Constance, le Fricktal et quelques autres enclaves que des négociations eussent pu lui procurer facilement, vu la situation topographique. Il prétend qu'on a eu tort de ne pas suivre son idée qui avait été qu'avec le tiers seulement des 24.000 hommes, et à condition que cette partie de l'armée fût bien instruite, pourvue de cadres constitués avec soin et avec des bataillons de milices, la violation du territoire eût été évitée. Mais, c'est toujours facile de dire : Si on m'avait écouté...

L. Mogeon.

LE MILLIARD



JAi eu jadis une pièce d'or, je ne me rappelle plus au juste ce que j'en ai fait. J'ai passé récemment presque une semaine à la chercher dans les tiroirs des meubles où j'avais pu la cacher et je ne l'ai pas retrouvée. C'est regrettable.

C'eût été intéressant d'avoir dans ma bourse un échantillon de notre monnaie au temps heureux où elle était présentable et où l'on pouvait la toucher sans s'exposer à contracter une maladie de peau incurable.

Ce qui me pousse à parler de la disparue, c'est qu'un financier américain vient de calculer qu'un milliard or pèse plus de 300 tonnes, qu'il faut 64 wagons pour le transporter et 6000 hommes de force moyenne pour le soulever. Au surplus, un milliard de louis d'or empilés les uns sur les autres atteindrait une hauteur égale à 110 fois celle de la Tour Eiffel. Et il m'est arrivé de faire quelquefois le rêve d'être milliardaire ! Heureusement que la Providence est plus intelligente que moi et qu'elle n'a pas réalisé ce vœu imprudent. Ou aurais-je placé mon milliard, s'il m'en était échu un ? Ou aurais-je trouvé le personnel nécessaire pour le changer de place quand j'aurais voulu le trimballer d'un appartement dans un autre ? On fait quelquefois, sans qu'on s'en rende compte, des souhaits bien imprudents.